



Propriétaires qui ne rendent pas la caution

Par **Chachou06000**, le **12/11/2016** à **05:57**

BonjourrrrrJ'ai quitté mon ancien logement depuis maintenant 4mois, et mes anciens propriétaires ne m'ont toujours pas rendu ma caution. Dans un premier temps, ils me disaient qu'ils allaient me l'envoyer par chèque par courrier recommandé. Ensuite, ils ont bloqué mon numéro.rnJe suis alors passée directement chez eux il y a un mois et m'ont simplement donné comme réponse, par message car ils n'ont pas ouvert, qu'ils devaient voir leur conseiller financier.rnrnQu'est ce que je peux faire? Vers qui puis-je me tourner?rnSachant que l'état des lieux était bon! rnrnCordialementrnCharlène

Par **cocotte1003**, le **12/11/2016** à **06:07**

Bonjour, vous ne dites plus vous agissez. Envoyez une LRAR à votre bailleur en le mettant en demeure de vous restituer, sous huitaine, votre dépôt de garantie et pas caution, avec les justificatifs nécessaires pour ses retenues. Passé le délais vous lui faites savoir que vous saisirez le tribunal si la situation n'est pas entièrement réglée en demandant des pénalités de retard comme le stipule la dernière loi, cordialement